



Enfants en justice

XIX–XX^e siècles

Pour citer cet article :

Bouly (Eugène), « Journal de l'éducation d'un jeune sourd-muet » dans Théophile Denis, *Eugène Bouly. Instituteur (1831) du Sourd-Muet Guillemont, dit Benjamin*, 14 p., Editions du Fox, Canada, 1888.

**REVUE FRANÇAISE
DE L'ÉDUCATION DES SOURDS-MUETS
4^e ANNÉE. N° 11 - FÉVRIER 1889**

**JOURNAL DE L'ÉDUCATION
D'UN JEUNE SOURD-MUET**

par Eugène BOULY

Le regret que j'ai exprimé au sujet de la perte d'un manuscrit laissé par le premier maître du sourd-muet Benjamin a provoqué de nouvelles recherches, cette fois couronnées de succès. C'est grâce au concours dévoué qu'a bien voulu me prêter encore M. le chanoine L. Pihan, que j'ai pu atteindre cet heureux résultat, et c'est à la confiance de madame Bouly, veuve de M. Bouly fils, que je dois d'avoir enfin entre mes mains le *Journal de l'éducation d'un jeune sourd-muet*, par M. Eugène Bouly père.

J'étais dans la vérité, lorsque je pressentais l'intérêt que pouvait avoir un manuscrit de cette nature. Cet intérêt, si l'on veut bien tenir compte des circonstances et de l'époque où s'est produite l'expérience dont il s'agit, est réel. On regrettera seulement que M. Bouly n'ait tenu ce mémorial que pendant les premiers temps de son enseignement. En effet, son journal, commencé le 7 septembre 1830, s'arrête au 6 novembre suivant. Cependant, bien qu'il n'embrasse qu'une période de deux mois, il suffit pour nous donner une idée exacte de la marche que l'instituteur improvisé a suivie dans sa difficile et généreuse entreprise, qui a duré treize mois.

* *
*

Avant de nous initier à son mode d'instruction, à ses efforts quotidiens et aux progrès réalisés par son élève, M. Bouly consacre une première page à constater l'état physique et intellectuel de cet enfant, au moment où il le prend sous sa paternelle protection.

Je n'extrais de cette sorte de préface que les renseignements pouvant avoir quelque rapport avec l'éducation de Benjamin :

« L'enfant dont il est question dans ce journal, écrit M. Bouly, est âgé, suivant l'apparence, de onze à douze ans.

Il paraît qu'il a entendu et parlé. Il épelait et il commençait à écrire, lorsque lui survint une surdité complète

Cet enfant avait été placé chez un tisseur de mouchoirs d'où il s'est enfui. Il est arrivé à Cambrai, s'est couché à la porte de l'hôtel-de-ville. Il a été recueilli par la police et placé à l'hôpital général dans le commencement de 1829.

Je n'ai pu comprendre ni le lieu de sa naissance, ni celui où réside son père, ni celui où il travaillait avant de venir ici...

Au moment où je le prends, pour tenter de l'instruire, il prononce (mal, il est vrai,) une grante quantité de mots qui démontrent, en effet, qu'il a entendu. Il sait assez bien écrire par suite des progrès qu'il a faits en trois mois sous le maître d'écriture de l'hôpital, ce qui m'est d'une grande ressource.

L'écriture me sert de signe de rappel.

Sa parole, quelque mal articulée qu'elle soit me démontre, plus vite qu'il ne pourrait le faire en écrivant, qu'il me comprend. Du reste, ses gestes, aidés du peu de mots qu'il prononce, lui font exprimer tout ce qu'il veut dire, de manière à ce que je comprenne parfaitement. »

Je trouve encore, sur l'état physique de Benjamin, cette note recueillie au cours d'une leçon et piquée dans le corps du journal :

« Il m'a dit qu'il entend ou plutôt qu'il sent le bruit dans le

corps, où il arrive par les jambes. Cependant il entend le canon par les oreilles. Quand il est assis sur une chaise, les pieds levés, il ne perçoit pas un coup qui se donne près de lui ; mais s'il a les pieds sur le sol, il le sent parfaitement. »

Voilà le sujet présenté avec toutes ses imperfections et aussi avec les ressources que le bienfaiteur trouvera chez le pauvre infirme dont il a résolu de raviver l'intelligence éteinte et d'éclairer l'âme enveloppée de ténèbres.

Nous allons maintenant assister au réveil de ses facultés.

* *
*

Les manuscrits de M. Bouly se divisent en deux parties :

La partie la plus considérable se compose de nomenclatures (substantifs physiques et abstraits, verbes, adjectifs, adverbes, etc.,) et de cahiers remplis de nombreuses petites phrases, le tout accumulé par le labeur réfléchi d'un esprit essentiellement pratique. Ces exercices, distribués dans un ordre logique et dont la succession vous marque avec précision les progrès de l'écoller, témoignent éloquemment du travail soutenu, du ferme vouloir et de la justesse d'observation d'un maître dont le courage ne comptait pas avec les difficultés et dont le zèle semblait grandir à mesure qu'il avançait dans sa noble tâche.

De l'ensemble de tous ces matériaux d'étude, il ressort que M. Bouly s'est mis à l'oeuvre avec le systéme de conserver, en l'améliorant et en l'étendant, l'articulation informe dont son élève s'efforçait encore de faire usage, de laisser celui-ci se servir à volonté des signes de son invention, sans souci de les modifier, de les restreindre ou de les multiplier, puis de recourir à la

forme graphique dont l'enfant possédait les éléments, pour lui donner un vocabulaire que chaque leçon devait augmenter. En somme, il est évident que, dans le mode d'enseignement suivi par M. Bouly, l'écriture a pris la première place, que la parole y a toutefois occupé un bon rang, que la mimique naturelle n'y a pas été interdite, et que la dactylogie y a également joué son rôle. On s'y prend aujourd'hui d'autre façon pour instruire un sourd-muet ; d'accord Mais nous ne sommes plus en 1830.

L'autre partie des manuscrits comprend le *journal* proprement dit. L'espace nous fait défaut pour le publier en entier. Nous devons nous borner à y faire un choix des passages dans lesquels le vénérable instituteur a formulé, à côté de la leçon du jour, les réflexions qui pourront le plus intéresser les lecteurs spéciaux à qui nous nous adressons.

Ce n'est pas tout à fait le philosophique et agréable roman de l'abbé Sicard, dans lequel, suivant la spirituelle remarque du baron Degérando, on trouve quelque chose qui semble emprunté aux tableaux de Buffon, à la statue de Condillac, à l'*Emile* de Rousseau ... Mais j'avoue que Benjamin ne m'a pas moins touché que Massieu.

* *

*

« 1830. -7 septembre, matin. Je lui ai montré à écrire les mots : *pain, chaise, table, miroir*, etc. (suivent une vingtaine d'autres mots). Il sait très bien rapporter ces mots aux objets qu'il désigne

7, *Après-midi*. J'ai répété les mêmes exercices. Il se rappelle bien les objets auxquels s'appliquent les mots, mais il ne sait pas aussi bien écrire les mots à la vue des objets ...

8 septembre, matin. Mêmes exercices sur les mêmes mots. Même facilité à reconnaître les objets d'après les mots. Même hésitation à écrire les mots d'après les objets.

Je lui ai écrit, dans leur ordre, les jours de la semaine.

Il n'est pas parvenu dans cette séance à les écrire de mémoire. Il connaît : *aujourd'hui, demain, après-demain.*

9 septembre, matin Je lui ai encore mis sous les yeux et fait écrire les jours de la semaine dans leur ordre, en commençant par *lundi*. Quand il les a écrits sur l'ardoise, je lui fais remplacer le nom du jour où nous sommes par le mot *aujourd'hui*, Il ne se trompe pas sur le nom du jour qu'il doit effacer

Voici comment je lui écris et fais écrire la semaine :

Semaine 7 jour ; premier jour : *lundi*, 2^e jour : *mardi*, etc.

Je ne mets point le signe du pluriel à *7 jour*, pour qu'il voie sans hésitation que *jour*, à la suite du mot *semaine*, est la même chose que *jour* avant *lundi, mardi*, etc.

En général, je prends la résolution de n'employer les noms qu'au singulier, les verbes à l'infinitif et les adjectifs au singulier masculin. Quand il comprendra mes phrases et que je lui croirai les moyens nécessaires, je lui montrerai les règles des nombres, des genres, des temps et des personnes

9, Après-midi. Mêmes exercice ; parce qu'il se souvient peu comment s'écrivent les mots, quoiqu'à leur vue il se rappelle les objets.

Contre la règle que je me suis imposée pour les verbes, je me sers de la 3^e personne, singulier présent, de être : *est*. Ce mot m'est nécessaire comme copule

10, matin. Il lit assez bien tous les mots que je lui ai appris, mais il hésite beaucoup pour les écrire. Il ne se rappelle guère que la moitié de ces mots ; il a besoin de regarder les autres pour les écrire correctement ...

12, matin et soir. Je lui ai appris : *aimer*. Il avait l'idée que représente ce mot. Il la rendait par une articulation bizarre, quoi qu'il sut dire assez distinctement : *Je n'aime pas* pour exprimer : *me déplait* . ..

Je lui ai fait un cahier sur lequel il écrira chaque jour tous les mots dont il connaît la signification. Il mettra la date en tête de chaque séance ; je dirai quand il l'aura comprise ...

2 octobre. J'ai interrompu mon journal, parce que les progrès de mon élève ne sont pas assez considérables pour que j'aie chaque jour quelque chose à noter ; cependant ils sont tels que je pouvais l'espérer.

Un mois ne s'est pas encore écoulé depuis que je l'instruis, et déjà il possède plus de cent mots, qu'il lit et écrit très bien. Il en connaît beaucoup plus, si je ne m'étais occupé qu'à lui mettre des termes dans la tête. Mais je lui fais employer ceux qu'il sait.

Il connaît bien les prépositions *dans, sur, sous, avec*, les adverbes *beaucoup, tout à l'heure, bien, mal, toujours, encore, loin*.

Il sait les jours de la semaine, auxquels répondent *aujourd'hui, hier, avant-hier, demain et après-demain*. Il sait ce que c'est qu'un *mois*. Avec le calendrier que je lui ai donné il calcule ses progrès acquis et futurs.

Il pense et je lui ai laissé l'espoir, il pense, que dans trois mois il saura lire couramment. Il rend très bien, dans les termes qu'il connaît, une action que je fais ou fais faire devant lui, et que je complique pour l'obliger à l'emploi des prépositions.

Il est bien entendu qu'il ne se sert pas des personnes ni des pronoms, mais que le sujet est toujours désigné par le nom et le verbe mis à l'infinitif. Je prévois que j'aurai peu de peine à lui faire entendre les conjugaisons mais, le temps n'est pas encore arrivé.

Enfin il comprend ces questions : *combien ? pourquoi ? qu'est-ce ? pourquoi faire ?*

Sous la même date (2 Octobre) et immédiatement à la suite du petit aperçu des résultats qu'il a pu obtenir jusqu'à ce jour, M. Bouly consigne des observations sur lesquelles nous appellons particulièrement l'attention et la critique de nos chers amis les instituteurs :

« J'ai lu aujourd'hui la moitié de l'ouvrage de M. Sicard, intitulé : Cours d'instruction d'un sourd-muet. J'avais espéré qu'il me serait d'un grand secours, mais je n'ai rien vu à prendre dans ce que j'en ai lu. Les procédés de M. Sicard me paraissent trop metaphysiques, et je ne conçois pas comment il est parvenu à les rendre intelligibles à des jeunes sourds-muets, persuadé que je suis qu'un enfant parlant de l'âge de douze ans les trouverait au-dessus de sa portée.

Cependant le portrait que M. Sicard fait de Massieu est bien plus défavorable que je ne pourrais l'avouer de mon élève. Celui-ci semble d'une intelligence admirable ; il est d'une grande gaîté : son langage par signes est d'une expression claire, animée et exacte. Je comprends tout ce qu'il me dit, et certes, quoi qu'on en puisse dire, il y a dans la tête des sourds-muets des idées indépendantes d'un langage traditionnel, Le mien a formé lui-même sa langue signée ; et qu'on ne croie pas qu'il n'ait dans l'esprit que des images matérielles, j'ai la certitude du contraire. Il est fort à quelques petits jeux de combinaisons, et je suis convaincu qu'en peu de jours il deviendrait un bon joueur de dames. Libre à qui le voudra de considérer les combinaisons de ces jeux comme matérielles ; mais je dois ici rapporter ce qu'il m'a dit aujourd'hui, et je pense que, malgré l'image étonnante qu'il a employée, on ne le considérera pas comme une idée matérielle et physique.

Ayant fini sa leçon, il prit son almanach et réfléchit un instant en le parcourant. Mes deux filles étaient auprès de moi. Tout à coup il se retourne et me demande si elles sont instruites et si je suis content de leur intelligence, en ajoutant que lui croit que je n'ai qu'à m'en louer. Sur mon signe affirmatif, il me dit que lui, *malheureusement*, n'est point encore aussi avancé, mais qu'il sent son intelligence se développer et que dans trois mois il saura lire.

Tous les termes que je viens d'employer étaient exprimés dans ses signes, et voici la manière dont il figure le développement progressif de ses facultés morales.

Après avoir frappé son front du doigt index de la main droite, il le couvre à l'instant de sa main gauche en forme de bandeau. Il en découvre une faible partie, en retirant sa main vers la gauche, et la refrappe de l'index droit, en me faisant le signe du moment actuel ; enfin il retire insensiblement sa main vers la gauche et découvre entièrement le front : bientôt le bandeau sera tombé, et les ténèbres seront dissipées.

Qu'on dise si cette figure est matérielle. Elle est sublime et tout intellectuelle. Et cependant l'expression en appartient au jeune sourd.

J'ai dit que je trouve le procédé de M. Sicard au-dessus de la portée des jeunes gens de 12 à 13 ans. Je suis au moins certain d'échouer auprès de mon élève en les employant, ou bien il me faudrait un temps considérable qui le mènerait à un âge où la raison serait toute développée.

Mon procédé est le plus naturel. Un enfant qui entend parler et essaie de parler finit par connaître la langue.

Le sourd-muet qui verra écrire et qui cherchera à écrire une langue finira aussi par la posséder. La seule différence qu'il y ait entre les moyens d'enseigner la langue à un enfant qui entend et

à un sourd, c'est que l'un est beaucoup plus expéditif que l'autre, par la raison que, d'une part, on a plutôt prononcé qu'on n'a écrit, que surtout on distingue plus facilement un son ou syllabe qu'on n'apprécie la combinaison des lettres qui le représentent ; que, d'autre part, l'oreille se fatiguant moins que la vue, un enfant peut entendre parler toute une journée sans application, tandis qu'il faut laisser du relâche au sourd-muet qui ne se sert que des yeux. En sorte qu'un enfant entend journellement prononcer une grande partie des mots de sa langue et des phrases qu'elle a adoptées, et le sourd-muet au contraire en lit ou en écrit fort peu ; ce qui rendrait son instruction interminable, s'il n'avait plus d'âge et par conséquent plus de raison que l'enfant.

C'est sur cette raison, c'est sur le besoin fortement ressenti pour le sourd de se faire entendre, qu'il faut compter pour oser entreprendre son instruction..... »

M. Bouly revient ensuite à ses notes quotidiennes et continue à nous renseigner par le menu sur la composition de chacune de ses leçons. On sent dans tous ces détails un homme instruit, studieux, chercheur, un sage explorateur du domaine intellectuel.

Je passe, sam m'arrêter davantage, du 2 octobre à la fin du même mois, où je trouve une note contenant cet horaire :

« 2 octobre Voici la distribution de son temps autant que la chose est possible :

De 7 h. â. 9 h. du matin, je l'instruis au tableau.

De 9 h. à 9 h. et demie, récréation.

A 9 h. et demie, il écrit jusqu'à onze heures.

De 2 h. à 3 h. je l'occupe au tableau.

A 3 h. il joue jusqu'à 3 h. et demie.

A 3 h. et demie, il écrit jusqu'à 5 h. »

Après ce petit tableau de l'emploi de la journée, qui fut modifié au printemps, viennent les explications suivantes :

« Quand il écrit, il copie son vocabulaire ou des phrases que j'ai faites à sa portée et qu'il comprend, ou il conjugue.

Ses conjugaisons sont compliquées soit avec un régime, soit avec la négation, soit avec les deux en même temps. A la troisième personne, je lui fais mettre pour sujet, alternativement le pronom ou un nom.

Par instruction au tableau, j'entends les différentes notions et explications que je lui donne, soit par signes, soit à l'aide de l'écriture sur un tableau d'ardoise, et qu'il doit toujours me répéter par écrit sur la même ardoise ... »

A la date du 5 novembre, je relève encore quelques observations d'un intérêt particulier :

« il conjugue très bien les verbes *être* et *avoir*, mais il ne comprend pas exactement leur signification au passé et au futur. Je devrai employer une leçon à le lui enseigner. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il comprend et qu'il applique bien tous les autres verbes à ces deux temps. Il faut croire que *être* et *avoir* ne tiennent pas le rang de verbe dans son esprit. Au reste je n'en fais ici la remarque que pour mémoire, car après une leçon il saura faire usage de ces verbes comme des autres ... »

Je ne crois pas avoir encore parlé des *chiffres*.

Si j'avais cru pouvoir instruire jusqu'à la fin mon sourd-muet, je lui eusse fait chiffrer autrement que M. Sicard. Par exemple, j'aurais donné à l'attribut un autre chiffre qu'au sujet. Mais craignant que mes loisirs, ma santé ne me permettent pas de le soigner jusqu'à parfaite instruction, et espérant le voir entrer à l'institution royale de Paris, j'ai voulu autant que possible rapprocher mon chiffre de celui de cet établissement, que je suppose

être celui de l'abbé Sicard, afin que lorsqu'il y entrera il soit moins dérouté. J'ai cependant apporté une légère modification qui ne pourrait l'embarrasser, s'il est obligé de l'abandonner ... »

M. Bouly expose les raisons qui l'ont déterminé à faire cette modification ; puis il présente quelques observations également suggérées par d'autres passages du livre de l'abbé Sicard ; et, tout à coup, le journal prend fin ...

* *
*

Est-ce bien à ce moment que M. Bouly a arrêté définitivement la relation de ses travaux ? Ne retrouvera-t-on pas quelques autres feuillets égarés ? ... Cette lacune, (quelle qu'en soit. lacune est d'autant plus sensible, que, dans les notes que nous venons de parcourir, il n'y a aucune indication sur les procédés employés par M. Bouly dans son enseignement de l'articulation artificielle.

Néanmoins, nous savons, d'après le témoignage de Benjamin lui-même, que son maître « s'occupa de lui faire prononcer les mots en lui indiquant la position que devaient prendre sa langue et ses lèvres. »

M. Le Glay, cité dans le précédent article, a eu soin de nous dépeindre la joie qu'éprouvait Benjamin « toutes les fois que, saisissant un signe, un mot, une idée sur les lèvres de son interlocuteur, il pouvait à son tour articuler une parole et exprimer sa pensée. »

En outre, en parcourant les exercices préparés par M. Bouly, j'ai relevé cette note marginale à coté d'explications sur les divisions de l'année : « il prononce bien tous les mois. »

Plus loin, parmi les matières comprises dans le cahier de Benjamin, je lis ceci :

« Le sourd-muet (il s'agit d'un autre pensionnaire de l'hôpital, plus âgé que Benjamin) a une bouche et une langue, cependant il ne parle pas. Pourquoi ? parce qu'on ne lui a pas enseigné la parole ... Maintenant je me sers de la parole pour exprimer ma pensée. »

D'ailleurs, continuons la lecture des dernières pages de ce cahier, et montrons, par de courts emprunts, le degré d'avancement auquel Benjamin était parvenu dans le maniement de notre langue, vers la fin de son séjour à Cambrai :

Juin-Août 1831. « Lorsqne M. Bouly me donne la leçon, je fais des phrases où j'emploie tous les mots qu'il me dit...

Je viens chez M. Bouly tous les jours, excepté les dimanches. Ordinairement, je viens chez M. Bouly à 5 heures et demie du matin, mais le 2 Juin je ne suis sorti de l'hôpital qu'à 7 heures, parce que la messe a été longue ...

Ordinairement je sors de l'hôpital à 5 heures et demie du matin, j'y rentre à 11 heures pour diner ; à 1 heure, je reviens chez M. Bouly, et à 7 heures je retourne à l'hôpital pour souper et me coucher...

Il n'y a que 7 mois que je viens chez M. Bouly, cependant j'ai déjà appris beaucoup de choses. J'ai déjà écrit 27 gros cahiers. Je suis heureux que M. Bouly ait bien voulu m'instruire.

Aujourd'hui je ne suis venu chez M. Bouly qu'a six heures du matin, Les jeunes fauvettes sont sorties de leur nid. Elles sont tombées par terre. Je n'en ai trouvé que deux. Je les ai données à M. Bouly. Il les a mises dans une cage où leur mère leur apporte à manger, mais la nuit il a plu beaucoup, l'une des jeunes fauvettes a eu froid, elle est morte ; l'autre s'est envolée ...

J'ai apporté beaucoup d'attention aux leçons de M. Bouly.

Pour me récompenser, M. Bouly m'a fait voir le feu d'artifice qui a été tiré sur la place de Cambrai le 28 août 1831... »

Le cahier, qui renferme quelques morceaux plus compliqués, se termine par un assez long récit, en un style simple et correct, du voyage que Benjamin fit au mois d'août, en compagnie de M. Bouly, pour retrouver son village et sa famille.

* *
*

Ainsi, il n'y avait pas un an que l'enfant était entre les mains de M. Bouly, lorsqu'il travaillait à ces petites composition. On conviendra que le résultat était magnifique, tout en réservant la part attribuable aux aptitudes et aux conditions heureuses que le maître avait loyalement reconnues chez son élève ...

Hélas ! l'heure de la séparation approche. Elle sera pénible pour l'un comme pour l'autre.

M. Bouly, dont une grave maladie menaçait les jours précieux, s'empressa de faire les démarches nécessaires pour assurer l'admission de Benjamin à l'institution royale des sourds-muets de Paris. Il y entra le 14 Octobre 1831.

M, Bouly mourait quelques mois après.

Cet homme de cœur et de science, que la passion du bien avait inspiré dans tous les actes de sa vie, avait dignement terminé la série des bienfaits qu'il n'avait cessé de répandre sur ses semblables : il avait rendu à la société un honnête homme et un citoyen utile.

Cet honnête homme, ce citoyen utile, le professeur Benjamin *a la mémoire du cœur*, suivant l'expression d'un de ses anciens : chaque jour, nous le savons, sa pensée se reporte, pour le bénir, vers celui dont l'image, à la distance de près de soixante années,

est encore aussi vivante dans son cœur qu'à l'époque où, pauvre petit garçon d'hôpital, il allait recueillir ses leçons, en même temps qu'il assistait, dans la plus honorable famille, à la pratique de toutes les vertus.

THÉOPHILE DENIS.